

DÉLIBÉRATION N° 2024-2025_034
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 17 décembre 2024

5 – Affaire budgétaires et financières

Point n° 5.2 « Mise en vente aux enchères supérieure à 10 000 euros d'un équipement présent à l'inventaire du SAIC »

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 24
Membres présents : 15	
Membres représentés : 9	Pour : 24
Total : 24	Contre : 0

VU le code de l'éducation en particulier son article L712-3 ;

VU les statuts de l'université de Franche-Comté, notamment l'article 30

Le laboratoire FEMTO-ST a acquis en 2009, via sa plateforme de technologie MIMENTO, un microscope CD-SEM dont la gestion financière a été confiée au SAIC. Cet équipement avait été acheté 50 000 €.

L'ensemble des équipements est amorti.

Il s'agit d'un équipement d'une ligne pilote qui avait été acheté d'occasion et qui nécessite actuellement une remise à niveau qui ne peut pas être prise en charge par la plateforme MIMENTO.

Cet équipement fait partie d'une convention avec un partenaire garantissant l'accès à cet ensemble d'équipements au prix coutant dans le cadre des activités de recherche interne de l'UFC.

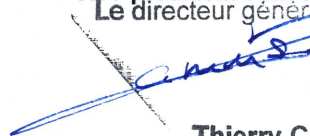

Le laboratoire FEMTO-ST propose de vendre cet équipement pour 15 000 € pour pouvoir le maintenir dans le cadre de la convention actuelle avec les mêmes conditions.

Les membres présents et représentés du Conseil d'administration approuvent cette mise en vente aux enchères.

Pour la présidente et par délégation

Pascal FABRE
Pour la Présidente et par délégation
Vice-président conseil d'administration
Le directeur général des services

Annexes :
Annexe 5.2.1 Fiche d'inventaire
Annexe 5.2.2 Fiche mise en vente biens d'occasion
Annexe 5.2.3 Fiche procédure cession de biens d'occasion


Thierry CAMUS


Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

FICHE DE PROCEDURE

CESSION AMIABLE ou VENTE DE BIENS D'OCCASION

Université de Franche-Comté 1 rue Goudimel 25 000 Besançon


UFR → Visa obligatoire par l'INGENIEUR HYGIENE ET SECURITE → Service des marchés

MENTIONS OBLIGATOIRES A RENSEIGNER PAR LA COMPOSANTE QUI SOUHAITE VENDRE UN BIEN	ACTIONS
<p>1) OBJET DE LA CESSION (description précise du bien – photos – marque, numéro de modèle, numéro de série, année d'acquisition, état général etc...)</p>	<p>La composante peut publier l'annonce en complément sur AGORASTORE (site de vente aux enchères https://www.agorastore.fr/)</p> <p>→ Compléter la <u>fiche de mise en vente</u> sur Agorastore disponible sur INTRANET UFC ;</p>
<p>2) ADRESSE DE LA COMPOSANTE (lieu où se situe le bien à vendre)</p>	<p>FEMTO-ST Salle blanche 18 rue Alain Savary 25000 Besançon France</p>
<p>3) PERSONNE A CONTACTER pour tout renseignement technique sur les biens à vendre (nom, n° téléphone, email)</p>	<p>Thomas BARON 0363082631 thomas.baron@femto-st.fr</p>
<p>4) MONTANT ESTIMATIF DE LA VENTE : il faut fixer un prix minimum (toute offre de prix inférieure au prix minimum sera refusée). Ce prix ne peut être inférieur à la valeur vénale du bien (valeur du marché).</p>	<p>15000 € HT</p>

Validation de la vente selon le montant estimé de la vente :

- Si > 10 000 € HT, la vente devra **au préalable** être soumise à approbation du CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'Université
- Si montant < à 10 000 €, la vente **pourra** avoir lieu après accord du Président de l'Université et signature d'un certificat administratif daté et signé du Président.

 **IMPORTANT** : la vente ne doit pas être conclue sans l'une de ces deux autorisations.

MENTIONS OBLIGATOIRES A RENSEIGNER PAR LA COMPOSANTE	ACTIONS
<p>5)  IMPORTANT : le CERTIFICAT DE CONFORMITE DU BIEN doit être fourni (à défaut de ce document, on ne peut pas vendre, ni céder le bien sauf si il on fait vérifier sa conformité par un organisme agréé) en cas de vente d'un bien non conforme, la responsabilité de l'UFC pourrait être engagée en cas d'accident.</p>	<p>CONTACTER OBLIGATOIREMENT L'INGENIEUR HYGIENE ET SECURITE M. Grégory CUVELIER ☎ 03.81.66.61.17 – 06.98.93.76.30 ✉ : gregory.cuvelier@univ-fcomte.fr</p>
<p>6) FICHE NEPTUNE DU BIEN (fiche inventaire)</p>	<p>STGPE 2009/00026 920 00480</p>
<p>HTR < TTC ↳ Réclamer TVA</p> <p>7) FACTURATION ET T.V.A</p>	<p>Avant de conclure la vente, il est impératif de prévenir l'acheteur qu'il devra payer (ou non) en sus du prix, la TVA.</p> <p>Si la TVA a été déduite lors de l'achat, il convient de facturer une TVA lors de cette cession.</p> <p>Si la TVA n'a pas été récupérée au moment de l'achat du bien, la vente est facturée sans TVA.</p> <p>Comment vérifier cela ? Astuce : prendre la fiche Neptune, si le HTR est < au montant TTC, la TVA a été déduite et il convient donc de la réclamer à l'acheteur.</p> <p>La facture pour la vente portera obligatoirement la mention suivante :</p> <p><i>"L'acquéreur prend le matériel cédé dans l'état où il se trouve. Il déclare avoir vérifié son bon état de fonctionnement et connaître les modalités d'utilisation dudit matériel. Il s'engage expressément, tant pour son compte que celui de ses ayants cause, à n'exercer aucun recours en garantie et/ou en responsabilité contre le vendeur, notamment en cas de dysfonctionnement, vice, défaut de comportement ou de structure que pourraient comporter le matériel, et/ou en cas de dommages de toutes natures causés par un dysfonctionnement, vice, défaut de comportement ou de structure du matériel."</i></p>
<p>8) TITRE DE RECETTE</p>	<p>La composante dépose sur NUXEO la facture et la confirmation de vente sur Agorastore en pièces justificatives + la fiche de mise en vente signée.</p>
<p>9) ENCAISSEMENT DU PRIX DE LA VENTE</p>	<p>Recette au compte 756 de la composante</p>
<p>10) PROCES VERBAL DE SORTIE D'INVENTAIRE DU BIEN</p>	<p>Le PV de sortie n'est plus nécessaire si la fiche Neptune est dûment complétée et adressée à l'agence comptable.</p>

Fiche d'inventaire
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE SERVICE A

DATE: 23/08/2024

- Euros Page 1/2

N° d'étiquette	STGPE	Bien soumis à amortissement	
Immobilisation	2009/00026 920 00480	Microscope électr.Sal blanche/S.Ballandras	
Ensemble patrimonial			
Date de mise en service	03/03/2009	Identifiant	0000020618
Imputation comptable	21548	Autres matériels	
Centre de responsabilité	2803	FEMTO/ département LPMO	
Durée d'amortissement	10,00 Ans	Quantité	1,00
Localisation	bien non affecte NE PAS UTILISER		
Informations complémentaires	Laboratoire/Service	TEMPS FREQUENCE S.BALLANDRAS	
	Bâtiment/Salle	SALLE BLANCHE MIMENTO / TEMIS	
	Localisation		
Valeur d'acquisition	50 000,00 € (HTR)	50 000,00 € (HT)	59 800,00 € (TTC)
Valeur résiduelle	0,00 €		
Base amortissable	50 000,00 €		
Statut inventaire	P Bien present	du 21/10/2020	
N° de série			

Origines de financement

Origine		Montant	Proportion
RP	Recettes de fonctionnement: ressources propres	50 000,00 €	100,000

Informations budgétaires

Fournisseur	0039370		
Facture	N.FA900383	Date de facture	03/03/2009
SF/DP	0001520	Date du SF/DP	14/04/2009
C.R	2803 FEMTO/ depar	Id liquidation	Convention ABC 1203
Prix d'acquisition H.T		Prix d'acquisition H.T.R	T.V.A
50 000,00 €		50 000,00 €	9 800,00 €
327 978,50 F		327 978,50 F	64 283,79 F
			Prix d'acquisition T.T.C
			59 800,00 €
			392 262,29 F

Affectation analytique

Affectation analytique		Montant	%
NAFFEC	Non affecté	50 000,00 €	100,00%

Tableau des dotations initiales

Date début	Date fin	UB	Base	VCN début	Taux	Dotations	Reprise am	Dot° cumulé	Dotation exc	VCN fin	Reprise sub
03/03/2009	31/12/2009	920	50 000,00	50 000,00	10,0	4 138,89	0,00	4 138,89	0,00	45 861,11	0,00
01/01/2010	31/12/2010	920	50 000,00	45 861,11	10,0	5 000,00	0,00	9 138,89	0,00	40 861,11	0,00
01/01/2011	31/12/2011	920	50 000,00	40 861,11	10,0	5 000,00	0,00	14 138,89	0,00	35 861,11	0,00
01/01/2012	31/12/2012	920	50 000,00	35 861,11	10,0	5 000,00	0,00	19 138,89	0,00	30 861,11	0,00
01/01/2013	31/12/2013	920	50 000,00	30 861,11	10,0	5 000,00	0,00	24 138,89	0,00	25 861,11	0,00
01/01/2014	31/12/2014	920	50 000,00	25 861,11	10,0	5 000,00	0,00	29 138,89	0,00	20 861,11	0,00
01/01/2015	31/12/2015	920	50 000,00	20 861,11	10,0	5 000,00	0,00	34 138,89	0,00	15 861,11	0,00
01/01/2016	31/12/2016	920	50 000,00	15 861,11	10,0	5 000,00	0,00	39 138,89	0,00	10 861,11	0,00
01/01/2017	31/12/2017	920	50 000,00	10 861,11	10,0	5 000,00	0,00	44 138,89	0,00	5 861,11	0,00

Signature du responsable	Signature du directeur de l'U.F.R	Modifications (Réforme, destruction, vol, changement d'affectation)

SAIC (Service d'activités à caractère industriel et commercial)

Exercice : 2009

Fiche d'inventaire
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE SERVICE A

DATE: 23/08/2024

- Euros Page 2/2

N° d'étiquette	STGPE	Bien soumis à amortissement
Immobilisation	2009/00026 920 00480	Microscope électr.Sal blanche/S.Ballandras
Ensemble patrimonial		

Tableau des dotations initiales

Date début	Date fin	UB	Base	VCN début	Taux	Dotations	Reprise am	Dot° cumulé	Dotation exc	VCN fin	Reprise sub
01/01/2018	31/12/2018	920	50 000,00	5 861,11	10,0	5 000,00	0,00	49 138,89	0,00	861,11	0,00
01/01/2019	04/03/2019	920	50 000,00	861,11	10,0	861,11	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00

Signature du responsable	Signature du directeur de l'U.F.R	Modifications (Réforme, destruction, vol, changement d'affectation)
--------------------------	-----------------------------------	---

SAIC (Service d'activités à caractère industriel et commercial)

Exercice : 2009